

Procès-verbal

Le jeudi 17 juin 1971

(7a)

Conformément à l'avis de convocation, le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit à 11 h 25 pour examiner la motion concernant le projet de pipe-line transalaskien et de transport par pétroliers.

Présents: Les sénateurs Haig (président), Argue, Blois, Burchill, Flynn, Kinneer, Langlois, McGrand, Prowse, Rattenbury, Robichaud, et Smith. (12)

Présent, mais ne faisant pas partie du Comité: Le sénateur Benidickson.

Aussi présents: M. E. Russell Hopkins, — légiste et conseiller parlementaire; M. Pierre Godbout, — légiste et conseiller parlementaire adjoint.

Une motion est adoptée ordonnant l'impression de 800 exemplaires de la version anglaise et 300 exemplaires de la version française des délibérations du Comité.

Après discussion, il est décidé qu'un comité de direction, composé des sénateurs Langlois, Argue et Prowse, se réunirait pour décider des témoins à inviter.

A 11 h 45, le Comité lève la séance jusqu'au mardi 22 juin 1971 à 10 h 00.

Le mardi 22 juin 1971

(7b)

Conformément à la motion d'ajournement et à l'avis de convocation, le Comité permanent des transports et des communications se réunit à 10 h 25 afin de poursuivre l'examen de la motion concernant le projet de pipe-line transalaskien et de transport par pétroliers.

Présents: Les sénateurs Haig (président), Argue, Blois, Burchill, Isnor, Langlois, et MacDonald. (7)

Présent, mais ne faisant pas partie du Comité: Le sénateur McDonald.

Aussi présent: M. Pierre Godbout, — légiste et conseiller parlementaire adjoint.

Sur la motion de l'honorable sénateur Blois, il est décidé qu'on fasse imprimer 800 exemplaires en anglais et 300 exemplaires en français des délibérations du Comité.

Témoins entendus:

M. David Anderson, député d'Esquimalt-Saanich, Colombie-Britannique.

Le capitaine J.B. Cook, président des *British Columbia Coast Pilots* de Vancouver.

Il est décidé que le Comité de direction composé des sénateurs Langlois, Argue et Prowse se réunira le jeudi 24 juin 1971 à 9 h 30 pour étudier les témoignages d'aujourd'hui, le rapport du «Comité spécial de la pollution de l'environnement» de la Chambre des communes de même que le rapport du Comité principal. De plus, il est décidé qu'une copie du rapport du Comité de direction sera remise aux membres du Comité sénatorial permanent des transports et des communications.

A 11 h 20, le Comité lève la séance jusqu'à nouvelle convocation du président.

COPIE CONFORME

Le greffier du Comité,
Aline Pritchard